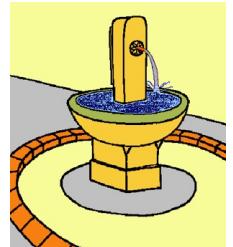


PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 07/04/2024



L'assemblée générale du CIQ DE LA TREILLE ET DES HAMEAUX AVOISINANTS, s'est tenue en présence des adhérents, des membres du Conseil d'Administration.

Ont répondu à notre invitation :

- Sylvain Souvestre, Maire de secteur et des membres de son équipe : Roger Guichard, Gérard Audibert, Michèle Emery
- M. Yannick Ohanessian délégué à la tranquillité publique entre autres,
- Mme Pasquini délégué à la relation avec les Ciq qui représentait notre Maire Benoit Payan,
- M. Signes conseiller arrondissement et métropolitain

Excusés :

- M. Didier Parakian, député des BDR.
- Mme Marine Pustorino, Conseillère Départementale

**RAPPORT MORAL**

- POUR L'ANNEE 2023 : nous avons eu :

- 63 adhésions.
- 6 réunions avec la Fédération des CIQ (réunions bimestrielles)
- 2 réunions en Mairie de secteur
- 40 réunions en Conseil d'Administration (pas de réunions en juillet et août). Le CA du CIQ se réunit une fois par mois, chaque deuxième mardi.
- Nous avons renouvelé en juin 2023 la Convention avec la Mairie de Secteur pour l'utilisation du CMA de septembre 2023 à juin 2024.

-O-O-O-

**RAPPORT ACTIVITÉS**

**VOIRIE**

**REALISATIONS EN 2023**  
**MAIRIE CENTRALE , MAIRIE DE SECTEUR ET AMP Métropole**

**Route De La Treille :**

**Sécurisation de la route de la Treille**

En 2022 pour 2023, Une étude avait été demandée pour **la sécurisation de la route de la Treille** pour essayer de ralentir la vitesse inappropriée des véhicules descendant du village et le manque de visibilité au niveau du virage vers les numéros 114 à 119.

Nous avons validé la proposition de la Métropole qui était de déplacer le passage piéton et empêcher les voitures de se garer à cheval dans le virage. Auparavant, l'emplacement piétonnier situé dans le virage n'était visible qu'au dernier moment et mettait en danger les éventuels piétons.

Reste à finaliser : finir de peindre en jaune le trottoir interdisant le stationnement et le déplacement des panneaux et le déplacement du panneau « fin de stationnement Marcel Pagnol. »

## **TRAVAUX EN ATTENTE** **dont ceux émanant de la PROGRAMMATION pour 2023:**

### **Chemin De La Clue :**

Il persiste toujours le problème d'achat de parcelle par la Ville. Le propriétaire doit informer la Métropole de sa volonté de la leur rétrocéder.

### **Chemin Vallat De La Marteleine**

\* Demande d'élagage via Allo Mairie au niveau du Pont (partie communale) : Il s'avère que c'est La Métropole qui doit effectuer des travaux.

\*Demandé de réparation d'un potelet posé à terre au 131, route de la Treille de la Treille

### **Vallon De Passe-Temps :**

Demande en mars 2022 d'une modification de l'emplacement du panneau « laisser le passage » au niveau de l'intersection chemin des Bellons et du chemin David Magnan, à la limite de Marseille et Allauch. Actuellement, les véhicules qui montent du Vallon n'ont aucune visibilité.

## **PROPRETÉ**

Changements de jours de collecte d'ordures ménagères : depuis le 11 mars 2024

\*Les collectes d'ordures ménagères des particuliers sont réduites à 2 jours au lieu de 6.

Ils vous ont été notifiés sur un autocollant sur vos poubelles.

Sur notre secteur : c'est mercredi et samedi.

\*Pour les poubelles jaunes : ce n'est plus le mercredi mais le mardi et le jeudi.

\*Et pour les bacs fixes comme au Bd Pasteur ou au Gour de Roubaud c'est 4 jours : lundi / mercredi / vendredi / samedi.

\*Pour le noyau villageois : rien d'inchangé : 6 jours (pas de collecte le dimanche)

Sur le Bd Pasteur, nous avons demandé un bac supplémentaire pour le tri sélectif en plus des quatre présents mais cela a été refusé par la Métropole, pour la raison qu'il existe un container à 300 m au terminus du 12S.

Nous vous avons informé également de la pose de containers bio-déchets. Le plus proche se trouve près de l'impasse Campourrière.

Mais si vous êtes intéressés pour en avoir un plus proche (à côté des PAV au terminus du 12S par exemple) faites-le nous savoir pour que nous en demandions un.

## **SECURITE**

Les réunions avec la Police municipale et nationale ont lieu tous les 15 jours sous le nom de CSA : Conseils de Sécurité d'Arrondissements devenus GPO (Groupe de partenariat opérationnel). C'est le président de la Fédération qui y siège.

Nous faisons remonter les problèmes de sécurité qui concernent notre quartier.

Des modifications et des améliorations concernant la Police municipale sont en cours

## USINE ARKEMA :

L'usine Arkema est installée à St Menet-La Millière depuis les années 50.

C'est une usine classée Seveso seuil haut

La loi oblige les industries à réduire de 50% leurs émissions de carbone d'ici 2030.

C'est pourquoi, l'usine Arkema prévoit la construction sur son site d'un incinérateur fonctionnant avec des CSR (combustibles solides de récupération). CE SONT DES DECHETS QUI NE SONT PAS RECYCLABLES mais que l'on va pouvoir utiliser pour produire de l'énergie, de la chaleur, de la vapeur.

Plusieurs réunions d'information ont eu lieu à ce sujet mais les habitants craignent des risques de pollution de l'atmosphère, aux fumées toxiques.

Suite à ces réunions d'information, la Fédération des CIQ du 11e qui nous représente a adressé un courrier aux différentes institutions : Mairies, Métropole, Préfecture pour les informer que nous nous prononcions contre le projet d'installation de cette chaufferie, dont les effets négatifs ou inconnus sur la population sont à craindre.

Toutefois, c'est le Préfet qui donnera l'accord à ce projet en dernier ressort et le Maire de Marseille l'accord, pour le Permis de construire.

## BARRIERE DFCI

- Nous avons demandé l'installation d'une barrière DFCI pour la tranquillité des riverains et pour leur sécurité et aussi pour éviter les décharges sauvages. La Métropole a obtenu l'accord du propriétaire de la parcelle sur laquelle elle était envisagée d'être placée et nous sommes dans l'attente d'une date de début des travaux.

## DEBROUSSAILLAGE ET BRÛLAGE

Nous rappelons à chaque Assemblée générale que tout brûlage est interdit sur tout le secteur des BDR par arrêté préfectoral. SAUF EN ZONE FORESTIERE :

Vous trouverez tous les détails sur notre site Internet.

Vous pouvez retrouver tous les précisions et les schémas correspondants aux différents cas de figure

## RAPPEL :

**Pour les habitants en zone forestière vous devez débroussailler :**

- *sur un rayon 50 mètres, autour des constructions et à 10 m des voies d'accès*
- *pour les personnes habitant en zone rouge il faudra désherber sur 100m au lieu de 50 avec le nouveau PPRIF (Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêt).*

***Si vous n'êtes dans aucune de ces situations vous n'avez pas le droit de brûler***

*Si vous êtes en zone urbaine il faut désherber son terrain sur la totalité*

## DESHERBAGE :

Une campagne de désherbage organisée par la Mairie de secteur a commencé le 18 mars.

Si des lieux n'ont pas été pris en compte vous pouvez nous le signaler ou appeler Engagés Au Quotidien

## URBANISME

La RD4d était un tronçon de la LINEA qui devait relier le Nord de Marseille à l'est en passant par les communes d'Allauch et de Plan de Cuques

Mais le Tribunal administratif de Marseille a annulé le caractère d'utilité publique de la LINEA, donnant raison aux associations mobilisées depuis des années contre ce projet qui date de 40 ans et qui ne correspondait plus à la situation actuelle.

Cela aurait permis de désengorger nos voies. Un projet de Tramway des collines avait été évoqué sur l'emprise foncière qui était réservée à la Linéa. Mais à ce jour, aucune autre alternative n'est prévue.

## LA FIBRE

Il nous a été signalé que les personnes habitant après le 114 route de la Treille, rencontraient un problème d'installation dû à l'effondrement d'une chambre de raccordement et donc impossibilité de passer les câbles. Nous avons pris contact avec le responsable du secteur chez Orange, qui a demandé que l'on puisse prioriser le déploiement de la zone de La Treille (au-delà du 114 donc) : les études de déploiement devraient normalement être réalisées entre juin et septembre 2024.

Et les travaux débuteraient fin d'année si pas de problème particulier.

## ANIMATIONS

- 15/01 : Loto
- 21/06 : Fête de la musique en association avec l'ES13 et le Cercle St Dominique
- 10/10 : Nous avons initié en collaboration avec l'Ecole de la Treille **un nettoyage du noyau villageois**. Principalement le ramassage des feuilles mortes. Nous avions formé 15 équipes constituées de binômes adulte/enfant.
- 12/23 : Concours d'illuminations.

## PROJETS ANIMATION

- JANVIER 2024 : LOTO
- JUIN 2024 : FETE des VOISINS et LECTURE de POEMES
- DECEMBRE 2024 : CONCOURS DE CRECHES

## ANIMATIONS EN COURS :

- **Parcours poétique** : nous vous avons proposé d'encadrer des poèmes ou des citations ou des poèmes écrits par vous-mêmes devant votre porte ou portail afin de créer un cheminement dans le village que nous avons appelé « parcours poétique ». N'hésitez à nous demander notre aide si vous en avez besoin pour vous aider à l'encadrement ou autre.

Nous avons prévu une après-midi de lecture avec les élèves de l'Ecole dans le village :  
**le vendredi 7 juin pour la fête des voisins**

- **Fontaine aux livres** : 16 chemin des Bellons.  
Elle est à votre disposition. De nombreux livres ont déjà été mis en rayons. Vous pourrez bientôt admirer la décoration que Julie Mariotti y apportera.
- **CRECHE** : **Alain COUSSINIER** a voulu faire don au CIQ d'une splendide crèche fabriquée entièrement de ses mains et nous l'en remercions.  
Elle sera visible au presbytère à l'approche de Noël.

**Année 2024** : **année hommage à Marcel Pagnol**, qui décédait il y a 50 ans.  
les villes d'Allauch, Aubagne lui rendent hommage et pour Marseille, la Mairie de secteur y a largement pourvu.

En ce qui concerne le CIQ, nous avons demandé en 2017, en accord avec Josée Boutin, la Présidente des amis de Marcel Pagnol, que soit nommée la montée qui va du cimetière jusqu'à l'Ecole : promenade Jacqueline et Marcel Pagnol.

Le Comité de nomination des rues a donné son accord en 2019. Son inauguration a été reportée du fait des conditions sanitaires des années Covid. Elle sera donc inaugurée le jeudi 18 avril à 9h30 en présence de Sylvain Souvestre, Nicolas Pagnol, des Maires d'Allauch, Aubagne et bien sûr Josée Boutin, Présidente des Amis de Marcel Pagnol.

**SITE INTERNET**  
[www.ciqlatreille.com](http://www.ciqlatreille.com)

- ✓ toutes les informations ( Organisation, comptes - rendus de réunion, agenda, actions du CIQ,
- ✓ les animations proposées par les associations de notre village,
- ✓ des photos, des articles, des ECHO de la Treille.....

**L'ECHO DE LA TREILLE :**

Vous pouvez l'acheter auprès de Christiane MINKO responsable de l'ES13, à la Pharmacie des Camoins et au JARDIN de JULIE C.Cial de Fontvieille ou chez le Boulanger d'Eoures : la Fournée de Pagnol.

Vous pouvez également vous abonner sous forme papier ou le recevoir par mail pour ceux qui le désirent. Il a l'avantage d'être en couleur et ne coûte que 6 euros pour l'année

**LE RAPPORT D'ACTIVITÉ A ÉTÉ VOTÉ ET APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER :** Yvette Bergeron, Trésorier adjointe

Les dépenses se sont élevées à 3522,17 euros et les recettes s'élèvent à 4176,73 euros  
Le Bilan présente donc un excédent de 654,56 euros au 31/12/2023

**LE RAPPORT FINANCIER A ÉTÉ VOTÉ ET APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

-o-O-o-

**CONSEIL D' ADMINISTRATION**

Membres du C.A. actuel

Béatrice Astier / Yvette Bergeron / Maud Besançon / Claude Boutin / Nadia Brossard /  
Clémence Cuvelier / Mario De Cesare / Odile Jourdain / Béatrice Magnan / Alain Minko/  
Patricia Pappalardo / Michel Durbec / Jacques Pullino

**TOTAL 13**

Conformément à ses statuts, le CA doit renouveler chaque année ses membres par tiers.  
Cette année, les membres sortants sont :

- **Béatrice ASTIER**
- **Yvette BERGERON**
- **Mario DE CESARE**
- **Odile JOURDAIN**

qui demandent le renouvellement de leur mandat. Le maximum de membres peut atteindre 18 d'après nos statuts. Il y a donc 5 PLACES A POURVOIR.

**LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A ÉTÉ VOTÉ ET APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

## **QUESTIONS AU C.I.Q. ET AUX ELUS**

**M. SOUVESTRE Sylvain**, Maire de secteur nous donne les informations suivantes suite aux questions diverses posées par les adhérents :

- Chemin des Bellons : chenilles processionnaires sur des pins : *à prendre en charge par les propriétaires des parcelles.*
- Vallon des Hautes douces : *difficulté pour trouver un agriculteur mais recherche active en cours.*
- Chemin de la Clue - Impasse des douces : les jours de collecte ne sont pas respectés, les containers cassés ne sont pas remplacés assez rapidement:
- AFPA : *Il n'est plus en vente. Les formations professionnelles vont continuer. Des bâtiments seront aménagés pour des formations médicales mises en place par la Région.*
- Chemin de la Clue : *le propriétaire de la parcelle située au bout de chemin doit informer la Métropole de son désir de la leur rétrocéder.*
- Barrière chemin Vallat de la Marteleine : *la Métropole doit venir la réparer*
- Arrivée de la flamme olympique : le 9 mai au Parc de la Moline
- Fontaine de la place de l'Eglise : *difficulté pour installer un bouton poussoir,*  
-Exercice « grandeur nature » scénario de risque : *le 17 octobre à 10 h*

**M. OHANESSIAN Yannick**, Adjoint à la sécurité nous informe sur les sujets suivants :

- Chemin de passe-temps : voitures désossées sur un terrain privé : *la Police se déplacera pour voir ce qu'il en est.*
- En tant que Président du Comité de suivi dans l'entreprise d'Arkema : beaucoup de démarches et concertations restent à effectuer, beaucoup de réponses à apporter qui sont nécessaires avant de prendre une position définitive.
- OLD : les cadets du Bataillon à vélo viendront sensibiliser les propriétaires sur les gestes à effectuer.
- Evolution sur l'organisation de la Police municipale par arrondissement : sectorisation des équipages, dédiés à des arrondissements. Interlocuteurs directs des habitants.
- Le 8 mai : rappel : arrivée de la flamme olympique sur le vieux port.

**M. SIGNES J.Marc** : nous informe sur les sujets suivants :

- Pour les problèmes de câbles au sol, envoyer un mail à : [dommagesreseaux@orange.fr](mailto:dommagesreseaux@orange.fr)
- Expose et explique son opposition au projet d'Arkema.

**Fin de séance à 12h30**

**Béatrice Astier**  
**Président**



**Clémence Cuvelier**  
**Secrétaire Générale**

